



Siège administratif Draguignan - Février 2016

**En complément de son action sanitaire et sociale, la MSA Provence Azur développe des services de proximité visant à répondre aux besoins des populations agricoles et rurales. Ces services sont accessibles à tous quel que soit le régime d'assurance sociale. De cette volonté de développer l'Offre de Services, sont nées au fil des ans plusieurs structures d'aide, d'accompagnement et de maintien à domicile à destination des personnes âgées, isolées, fragiles, dépendantes, handicapées ou actives et constitue le deuxième pilier de la MSA : l'Offre de services sur les territoires.**

**MSA Services**

MSA Services Provence Azur est une association créée en juin 2009 à l'initiative de la MSA Provence Azur et en partenariat avec Générations mouvement des Alpes Maritimes, des Bouches du Rhône et du Var. Elle concourt, dans le cadre des orientations politiques et stratégiques de la MSA Provence Azur, à la création, au développement, à la coordination et à la mutualisation des

moyens et ressources entre les organismes et structures intéressées par les services aux populations agricoles et rurales.

**MSA Services Provence Azur** développe aussi des services à l'attention de ses partenaires et du réseau médico-social sur son territoire. Organisme de formation depuis 2014, MSA Services propose des modules adaptés et est habilitée pour réaliser des évaluations externes.

**Présence Verte**

Association la plus ancienne (1989), elle assure depuis 30 ans des prestations de télé-assistance à domicile, mais aussi à l'extérieur du domicile, grâce à un système de médaillon d'alerte mettant en relation la personne en détresse avec son réseau de solidarité pouvant ainsi intervenir dans les meilleurs délais et rassurer la personne en attendant les secours si nécessaire. La téléassistance reste aujourd'hui le meilleur moyen de maintenir le plus longtemps possible la personne à son domicile. Présence Verte compte 10 salariés.

**ACAP**

L'association, (ACcompagnement et Aide à la Personne),

propose depuis 1998, une gamme étendue de services de maintien à domicile sur l'ensemble du Var pour les personnes en perte d'autonomie. Cette structure s'adresse également aux personnes actives afin d'améliorer la vie quotidienne. L'ACAP a récemment développé des services tels que le jardinage - petit bricolage et l'aide aux parents d'enfants atteints de troubles autistiques. L'ACAP accompagne aujourd'hui plus de 1600 bénéficiaires grâce à ses 450 salariés.

**MSAD0613**

Cette association (Maintien et Services à Domicile), créée en 2001, œuvre sur les départements des Alpes-Maritimes et des Bouches-du-Rhône. Elle propose comme « sa consœur » l'ACAP, des prestations d'aide et de maintien à domicile pour tous. L'association a récemment développé son offre avec des prestations de jardinage - petit bricolage et propose le portage de repas sur la commune de Nice et ses environs. MSAD0613 accompagne aujourd'hui plus de 550 bénéficiaires grâce à ses 160 salariés.

**MSA3A**

Dernière née, cette association créée en 2008, par-

tenaire institutionnel des pouvoirs publics dans le domaine de la politique familiale, a pour objectif d'exercer des mesures de protections civiles sur les départements des Alpes - Maritimes et du Var (Sauvegarde de Justice - Tutelles - Curatelles). Cette structure assure aussi une action éducative auprès de la personne adulte afin de l'aider à rétablir son autonomie dans la gestion de son budget (Aide Educative et Budgétaire). Elle compte 19 salariés.

**Contactez nous**

**Olivia MINETTI**, Responsable,  
04 94 60 39 71  
minetti.olivia@provence-azur.msa.fr  
**Marine JONQUIERES**,  
Formation, Evaluation  
04 94 60 39 24  
jonquieres.marine@provence-azur.msa.fr  
**Jean-philippe BOUVIER**  
Communication  
04 94 60 39 31  
bouvier.jean-philippe@provence-azur.msa.fr  
**MSA Services**  
143, rue Jean Aicard - BP 80439 - 83008 Draguignan  
Siège social : Centre d'affaires l'Hexagone rue Antoine ALBALAT 83170 Brignoles  
**Autres associations**  
www.acap83.fr - www.msa3a.fr - www.presenceverte.fr



L'essentiel & plus encore

# Blocnotes

Le trimestriel des élus de la MSA Provence Azur

1<sup>er</sup> semestre  
Spécial AG 2016

## A l'honneur

En récompense de son engagement et de ses responsabilités mutualistes, Monsieur **Guy Chia-brando**, Premier Vice-Président de la MSA Provence Azur, a été élevé au grade de **Chevalier de l'ordre du Mérite Agricole**.

Félicitations à l'heureux récipiendaire.

## Rappel

Sur le site Internet :

www.msaprovenceazur.fr  
un répertoire intitulé « Vous êtes élu MSA », vous est destiné. Il est accessible à partir de l'espace public du site, via la page d'accueil. Vous pouvez y trouver des informations concernant la Vie Mutualiste Locale. Pensez à utiliser les outils d'information mis à votre disposition !

## Contacts

Rappel des coordonnées des référents des échelons locaux pour les trois départements

**M. Bernard Pinatel**

pinatel.bernard@provence-azur.msa.fr  
04 91 16 58 74

**Mme. Martine Nonnon**

nonnon.martine@provence-azur.msa.fr  
04 94 60 39 55



## Assemblée générale 2016

### Sous le signe du changement

**Moment clé de la Vie Mutualiste locale, l'Assemblée Générale annuelle de notre MSA s'est tenue à Vidauban, le mardi 7 juin. Une vidéo avec des interviews d'acteurs du monde agricole et rural a lancé les travaux. Déjà proposées lors de la précédente AG, les tables rondes sont revenues en force avec deux thèmes traités : « La MSA accompagne ses adhérents face aux difficultés » et « La MSA accompagne ses adhérents face aux changements ». Pascal Cormery, Président de la Caisse Centrale de MSA qui n'était pas présent cette année, s'est adressé aux délégués grâce à une vidéo enregistrée depuis son bureau de Bagnole. La partie statutaire a été allégée avec des interventions moins longues pour les rapport d'activité, rapport financier, rapport moral et bilan mutualiste. Retour sur les temps forts de cette Assemblée 2016 « nouvelle formule ».**

**Dans son rapport moral, le Président Pastorelli a souhaité faire un bilan de la première année de mandature en insistant sur les réalisations et projets en cours. Nous en publions ici de larges extraits.**

**La finalisation du processus de rapprochement**

Les élections MSA 2015 auront été l'aboutissement d'un long processus de construction de la caisse Pro-

vence Azur. Même si la fusion était effective depuis 2010, dans les faits, il a fallu plus de temps pour arriver à ce que chacun se sente appartenir à une seule entité, pour que les clivages soient effacés et que nous soyons tous en synergie. C'est maintenant chose faite. La représentation politique de la MSA Provence Azur est désormais forte de 754 délégués. Cette assise territoriale pluri-départementale concourt à la vitalité de la MSA et au maintien d'une

vraie proximité sociale.

**La réappropriation des territoires par la MSA et les délégués cantonaux**

Le nouveau Conseil d'Administration a pour ambition de redynamiser cette vie locale sur l'ensemble des territoires, en confortant la Commission de la Vie Mutualiste dans son rôle de pilote de l'activité des échelons locaux.

Sur l'ensemble des territoires du monde agricole et rural, (suite page 2)



l'action de la MSA doit être réaffirmée.

Ainsi, nous avons souhaité qu'au moins une action soit initiée ou organisée chaque année par les élus de chaque échelon local.

Nous vous informons régulièrement sur la vie des territoires et nous avons mis à votre disposition de nouveaux outils et en particulier un espace « Vous êtes élus » sur le site Internet Provence Azur.

... Les Comités départementaux pléniers sont et doivent s'affirmer comme les relais du Conseil d'administration et de la Commission de la Vie Mutualiste pour animer les territoires et pour faire vivre le réseau des délégués.

### Projet de mandature

Cette implication de proximité permet une connaissance du terrain solide et proche de nos ressortissants. Pour donner à tous, une visibilité sur les objectifs et les priorités du mandat, le Conseil d'Administration s'est mis à l'ouvrage, sans perte de temps. En octobre dernier, les Administrateurs se sont réunis en séminaire pour réfléchir sur les grands axes de progression à envisager pour notre MSA Provence Azur au cours de cette nouvelle mandature. Le fruit de ces travaux et de ces réflexions, c'est notre Projet de mandature 2016/2020. Ce texte a été entériné par un vote du Conseil d'Administration le 17 décembre dernier après présentation aux différentes instances, Comités et Commissions concernés.

...C'est une véritable «feuille de route» avec 6 ambitions qui sont autant d'axes de travail sur lesquels le Conseil d'Administration a la volonté de s'investir au cours de cette mandature. Il s'agit plus précisément :

- d'améliorer le fonctionnement du Conseil d'Administration, des Comités, des Commissions et de la Vie Mutualiste,
- d'améliorer les relations avec les adhérents, sous toutes leurs formes,
- de définir nos priorités et nos modalités d'intervention en Action Sanitaire et Sociale,
- d'affirmer nos objectifs stratégiques en Santé Sécurité au Travail et de les décliner de manière opérationnelle,
- de renforcer l'Offre de Services sur les Territoires de nos trois départements,
- de développer les partenariats.

Il était nécessaire de formaliser ces engagements et de se doter d'un texte de référence pour faire connaître nos ambitions et pour guider notre action. Nous avons maintenant un cadre politique clair et nous pouvons nous mettre en ordre de marche. Le chemin est tracé. Ce document de référence a servi de socle au projet d'entreprise élaboré par la Direction pour les 5 ans à venir.

Les objectifs sont fixés et connus. Il faut améliorer le fonctionnement de la caisse, améliorer son image et faire progresser encore ses résultats. Projet de mandature et projet d'entreprise sont intimement liés et poursuivent le même objectif : remettre la MSA Provence Azur sur de bons rails et assurer son avenir. Ce challenge n'est pas l'affaire des autres, c'est l'affaire de tous : élus et salariés de la MSA Provence Azur, chacun doit s'y impliquer et nous devons tous être solidaires.

### L'amélioration des relations avec les adhérents

Pour optimiser les échanges avec les adhérents, nous avons décidé de promouvoir active-

ment la dématérialisation...

Nous souhaitons, à l'instar de toute l'Institution et comme toutes les entreprises et tous les services publics, que l'utilisation de nos services en ligne devienne à terme le premier canal de communication avec nos adhérents. Pour autant, je souhaite rappeler ici que la promotion de l'offre MSA en ligne ne vient pas en concurrence mais en complémentarité des autres canaux de la relation client, tels que l'accueil téléphonique ou physique.

... Nous veillerons tout particulièrement à accompagner ceux qui peuvent éprouver des difficultés avec ces outils. Outre la simplicité d'utilisation et les nombreux avantages pour nos adhérents, ne cachons pas le fait que nous recherchons également avec la dématérialisation des gains de productivité et des économies de gestion.

Le Conseil d'Administration veut renforcer le guichet unique et le service à l'adhérent et, dans cette optique, il ne faut rien négliger. La nouvelle offre d'accueil physique de la MSA Provence Azur s'appuiera sur un réseau de points d'accueil de qualité pour offrir le meilleur accompagnement à nos adhérents, et se concrétisera par :

- l'optimisation du maillage territorial, avec la fermeture de permanences dont la fréquentation ou l'utilité sont trop faibles,
- l'amélioration du service rendu par la mise en place d'un accueil sur rendez-vous pour les dossiers ou les situations nécessitant un examen approfondi,
- l'organisation de rendez-vous collectifs, pour anticiper les sollicitations sur des problématiques identifiées,
- l'amélioration des conditions matérielles de réception du public à travers des aménagements ou des déménagements,
- le déploiement d'espaces numériques dans nos agences et la participation active de la MSA au réseau des Maisons de Service Au Public (MSAP) pour multiplier les points de

contact de proximité.

### Les mutualisations de proximité

Les mutualisations de proximité reposent sur des idées simples et pleines de bon sens : respecter l'identité de chacun, additionner nos forces, réunir nos compétences, travailler davantage à plusieurs pour relever ensemble les défis qui s'annoncent et pour rendre un meilleur service à nos adhérents. C'est un dossier sur lequel nous avons commencé à réfléchir et à travailler positivement avec nos voisins et amis des caisses MSA Alpes-Vaucluse et Corse. Tout en s'inscrivant résolument et sans ambiguïté dans le sens souhaité par la Caisse Centrale, Administrateurs et équipes de direction se montrent pragmatiques et ont retenu une stratégie de déploiement progressive. Une première étape permettra de s'engager dans la dynamique des mutualisations pour les années 2017 et 2018 tout en tenant compte des contextes, des spécificités et des projets actuellement lancés dans les trois caisses du périmètre géographique PACA-Corse. Elle permettra également de consolider les liens qui ont commencé à se créer entre les individus et entre les structures, et de mettre en place des habitudes d'échanges et de collaboration.

Sur la base d'une évaluation précise et objective de ces premières réalisations, une seconde étape et de nouvelles mutualisations pourront éventuellement être envisagées après le déploiement des réformes et des projets majeurs qui mobilisent déjà et qui mobiliseront fortement les équipes des MSA sur la période 2016/2018. Je fais allusion en particulier à la DSN et au nouveau TESA pour ce qui est du champ des cotisations, et à la Liquidation Unique des Régimes Alignés (LURA) dans le domaine de la retraite...

## Vie sur les territoires

# L'actualité des territoires

**Services sécurisés et DSN** (9 mars 2016). Sous l'impulsion de Mme Pourchier, co-présidente non salariée de l'échelon 2 du Var, cette action animée par le service Cotisations a réuni 35 participants, coopérateurs des communes de Carcès, Cotignac et Montfort.

**Foire de Brignoles** (16 au 24 avril 2016) La MSA Provence Azur a tenu un stand avec chaque jour des animations différentes. Au programme :

- La MSA et ses élus sur les territoires
  - Les partenaires de la MSA
  - Santé Sécurité au Travail
  - Pôle Promotion Santé
  - Cotisations - Internet : Services en ligne
  - Retraite
  - Action Sociale en MSA
  - Offre de service sur les territoires
- Grâce à sa bonne connaissance de la MSA, M. Louis ARNOUX a gagné le grand quiz « Bien connaître la MSA ». Un week-end pour 2 personnes en pension complète au Centre de vacances « La tour carrée » à Peymeinade lui a été offert par l'AVMA.

### La santé est dans l'assiette

A l'initiative de Jean-Pierre ASTIER, Co-Président de l'Echelon local de la haute vallée du Var, la MSA Provence Azur a organisé le mercredi 25 mai 2016 à Puget Théniers, un après-midi consacré à la santé des seniors par l'alimentation. Les 31 membres présents du Club des Aînés Ruraux de la Roche d'Abeilles ont apprécié la prestation de Marie-Christine Gaillard, Médecin nutritionniste et comportementaliste qui leur a prodigué de judicieux conseils. Cette animation d'information santé et d'échanges a été clôturée par une dégustation de délicieuses préparations à base de fruits frais, prouvant que gourmandise et équilibre alimentaire peuvent faire bon ménage !

### Des outils méthodologiques pour conduire des projets

35 Administrateurs et Présidents d'échelons locaux de la MSA Provence Azur ont participé à l'une des 2 sessions de formation organisées les 23 et 24 mai 2016 à Manosque. Réalisée en partenariat avec la MSA Alpes Vaucluse, la formation abordait un thème essentiel pour l'animation des territoires : la détection des besoins de terrain. En effet, les élus initient des projets d'actions pour lesquels ils doivent nécessairement connaître les

attentes des populations sur le terrain. Le formateur diligenté par la CCMISA, avait pour objectif de donner des éléments de réponse à deux questions essentielles :

- Comment apprécier l'existence d'un besoin ?
  - Comment passer ensuite du besoin exprimé à l'action de proximité ?
- Au travers des échanges en groupe et en ateliers thématiques, les élus présents ont activement participé à ces animations.

### La MSA partenaire d'une association d'insertion

Le Co-Président de l'échelon local de Marseille, Mohamed Timericht est à l'origine de la mise en place de deux actions de terrain qui se sont déroulées les 28 avril et 16 juin 2016 sur la commune de Châteauneuf-les-Martigues. Avec la collaboration active des services « Action Sociale » et « Santé Sécurité au Travail », notre élu a pu proposer deux séances d'information aux membres de l'association « Graines de soleil », chargée de l'insertion par le travail en agriculture de personnes en difficulté.

L'animation du 25 avril portait sur l'Action Sociale de la MSA et les prestations extralégales proposées aux assurés agricoles. Elle était assurée par Johanna Mautalen, Assistante sociale.

Morgan Brun et Jean-Michel Bonitchi, Conseillers en Prévention des Risques Professionnels, sont intervenus le 16 juin pour prodiguer leurs recommandations en matière de gestes et postures dans l'exercice du travail agricole.

Ces deux actions ont réuni 50 participants qui ont profité d'informations utiles dans leur quotidien et dans leur vie professionnelle.

### Salon des Agriculture de Provence Une première édition réussie !

3,4,5 juin 2016. Un bel événement qui a rencontré un franc succès avec environ 40 000 visiteurs accueillis sur le site naturel du Domaine du Merle, à Salon de Provence. Durant ces trois journées, 307 personnes, adultes et enfants se sont rendues sur le stand de notre MSA Provence Azur. Une ambiance chaleureuse et familiale était au rendez-vous de ce salon en plein air.

Le vendredi 3 juin, en présence de Pierre Robin, Directeur Général, et de Patrick Lévêque, Président du Comité Départe-

mental des Bouches-du-Rhône, l'inauguration officielle a lancé les festivités, après une conférence sur l'eau au service de l'agriculture, introduite par M. Lévêque. Au cours de cette journée, essentiellement dédiée aux professionnels, Sylviane Naudin, conseillère cotisations a délivré des conseils sur l'installation et la transmission en entreprise alors que 3 conseillers en prévention, Aurélie Brun, Franck Giraudo et Robert Migale sensibilisaient le public aux différentes situations en matière de risques professionnels grâce au « Jeu des 20 erreurs ». Le risque phytosanitaire a été abordé par le biais de l'outil phytocode (questionnaire ressemblant à celui du code de la route qui renseigne sur les connaissances en matière de risque phytosanitaire de la personne qui répond). D'autres ateliers ludiques et pédagogiques proposés par la MSA durant le week-end ont tout particulièrement été appréciés par les enfants et familles venus sur le stand :

- la connaissance de l'agriculture, des fruits et des légumes avec le jeu « Au fil des saisons », animé par 3 assistantes sociales Mylène Geoffroy, Audrey Emery et Karima Ben Allal, en collaboration avec Pascale Bondurand de la MSA Alpes-Vaucluse,
- la sensibilisation aux dangers du soleil, aux conduites addictives et à la vaccination, réalisée par 2 infirmières MSA, Elodie Thomaty et Isabelle Crouzet.

Une présentation de l'une de nos associations d'offre de services sur les territoires, MSAD (Maintien et Services A Domicile), proposant des services d'aide à domicile pour tous les publics dans les Alpes-Maritimes et les Bouches-du-Rhône), a également été assurée par Léda Birou.

MM. Jean-Pierre Grosso et Jean-Yves Constantin, Administrateurs sont venus visiter notre stand. Le rédacteur en chef adjoint du BIMSA, Franck Rozé, est également venu couvrir l'événement pour parution d'un article dans le BIMSA. Rendez-vous l'année prochaine !

### Formation TESA et dématérialisation

(24 juin 2016, Agence MSA Hyères) M. Van Hoove, délégué deuxième collège de Hyères, est à l'initiative de cette action qui a rassemblé les producteurs de figues du canton.

## Les chiffres clés 2015



### Famille

- 14 733 familles bénéficiaires d'au moins une prestation familiale
- 14 186 enfants à charge des familles
- 1 715 bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active
- 69,2 M€ de prestations versées dont 35,5 M€ de prestations enfance et famille, 17,1 M€ pour le logement et 16,6 M€ pour l'AAH/RSA
- 32,6 M€ de cotisations émises dont 26,5 M€ pour les salariés (-19,21%\*) et 6,1 M€ pour les non-salariés (-3,75%\*)



### Retraite

- 144 333 retraités dont 36 220 retraités non salariés et 108 113 retraités salariés
- 394,3 M€ de prestations retraite

versées (soit 56,65 % du montant total des prestations légales) dont 243,9 M€ pour les salariés (+ 0,70 %\*) et 150,4 M€ pour les non-salariés (-3,22%\*)

- 133,9 M€ de cotisations retraite émises (soit 46% du montant total des cotisations légales) dont 106,4 M€ pour les salariés (-4,26 %\*) et 27,5 M€ pour les non-salariés (+ 4,56 %\*)
- 10,9 M€ de prestations versées (+5,83%\*) et 8 M€ de cotisations émises (-1,23 %\*) retraite complémentaire obligatoire



### Santé

En 2015, on comptait 128 719 bénéficiaires de l'assurance maladie (+ 1,3 % \*) dont :

- 91 312 salariés et 37 407 non-salariés
- 5 927 bénéficiaires de la CMU-C, dont 4 897 salariés et 1 030 non-salariés
- 2 770 bénéficiaires de l'Aide Complémentaire Santé dont 2 211 salariés et 259 non-salariés
- 3 486 déclarations d'AT et MP salariés dont 2 885 accidents du travail, 356 maladies professionnelles, 245 accidents de trajets
- 423 déclarations d'AT et MP non-salariés dont 365 accidents du travail, 50 maladies professionnelles, 8 accidents de trajets

- 2 900 098 feuilles de soins électroniques (délai de traitement de 1,6 jours) et 223 342 feuilles de soins papiers (délai de traitement de 6,7 jours)
- 242 M€ de prestations versées au titre de la santé (soit 34,76% des prestations légales) dont 139,8 M€ de prestations santé pour les salariés (+4,33%\*) et 102,2 M€ de prestations santé pour les non-salariés (+2,40%\*)
- 102,6 M€ de cotisations émises au titre de la santé dont 83,2 M€ pour les salariés (-4,04%\*) et 19,4 M€ pour les non-salariés (-6,73%\*)

### Cotisations

- 291,4 M€ de cotisations légales émises (soit - 5,39%\*) dont 233 M€ de cotisations salariés (- 5,67%\*) et 58,4 M€ de cotisations non-salariés (-3,28%\*)

25 réunions sur le thème de la dématérialisation et de la Déclaration Sociale Nominative réunissant 845 participants



### Action Sociale

3 816 670 € de prestations extra légales individuelles :

- 945 256 € enfance -famille
- 2 378 171 € seniors
- 493 243 € santé- handicap
- 100 150 € pour des actions col-

lectives et subventions :

- 34 969 € enfance famille
- 63 692 € seniors
- 9 500 € santé handicap
- 2 244 405 € dédiés aux priorités publiques :
- 2 029 419 € accueil du jeune enfant
- 127 031 € enfance jeunesse
- 10 000 € centres sociaux
- 32 955 € soutien des structures de médiation familiale
- 45 000 € pour le handicap



### Echanges dématérialisés

- 58 613 inscrits à « Mon espace privé » dont 50 694 particuliers et 7 819 entreprises (+7,95 %\*)
- 128 services en ligne
- 642 470 visites sur site Internet : [www.msaprovenceazur.fr](http://www.msaprovenceazur.fr) (+40,55%\*)
- 1 547 823 pages vues sur le site Internet
- 15 016 mails entrants

### Autres contacts

- 105 540 personnes reçues dans les accueils
- 662 rendez-vous prestations
- 461 682 appels téléphoniques
- 1182 626 courriers adressés
- 937 287 courriers reçus
- 32 992 SMS envoyés

\* par rapport à 2014

## Tables rondes

### L'accompagnement des adhérents face aux difficultés



De gauche à droite : Emilie Flament, Attachée de Direction, Patrick Lévêque, Président du Comité Départemental BDR, Daniel Jouy, Délégué cantonal 2<sup>ème</sup> collège, Marie-France Delmas, Directrice-Adjointe, Ghislaine Salès, Présidente du Comité d'Action Sanitaire et Sociale, Rose-Marie Boscus, Conseillère en économie sociale et familiale

**Guichet unique de protection sociale agricole, la MSA est directement concernée par les difficultés que rencontrent les exploitations et les adhérents.**

La MSA a mis en place des dispositifs pour venir en aide

à ses ressortissants qui traversent une période de crise et ainsi leur permet de passer un cap difficile sur le plan professionnel ou privé.

Cette table ronde a permis de faire mieux connaître aux délégués :

- la notion de crise agricole et

le rôle d'accompagnateur social de la MSA,

- les outils disponibles dans le cadre d'un accompagnement personnalisé,
- le rôle des travailleurs sociaux,
- les prestations extralégales susceptibles d'être versées aux adhérents,
- l'offre de services proposée

par la MSA en complément de l'accompagnement social,

- les aides octroyées aux exploitants en situation financière et économique difficile (échanciers de paiement, prises en charge de cotisations, remises de majorations et pénalités de retard).

### L'accompagnement des adhérents face aux changements



De gauche à droite : Pierre Robin, Directeur Général, Olivier Ottenwalder, Administrateur, Philippe Lavoye, Délégué cantonal 2<sup>ème</sup> collège de Fréjus, Laurent Gautron, Agent de Direction, Michèle Decomis, Déléguée cantonale 1<sup>er</sup> collège de Saint Maximin, Martine Giran-Siméon, Cadre MSA

**La MSA est confrontée à des changements réglementaires et techniques mais l'évolution majeure réside dans l'utilisation d'Internet.**

L'utilisation d'Internet est un fait de société qui traverse toutes les générations et toutes les classes socio-professionnelles. En MSA, grâce aux services en ligne,

il est possible de demander ou de consulter une prestation, d'obtenir des attestations. Internet est aussi entré dans la gestion des exploitations puisque les cotisants peuvent déclarer et payer de façon dématérialisée. Autre «révolution», la Déclaration Sociale Nominative (DSN) qui va remplacer et simplifier la très grande majorité des déclarations sociales faites

par les employeurs de main d'oeuvre, en automatisant leur transmission à partir des données de paie. Spécifiquement en MSA, ce changement entérine la fin de l'appel chiffré de cotisations.

Cette table ronde a permis :

- de faire mieux connaître aux délégués, les avantages de s'inscrire sur «Mon espace

privé» à partir du site Internet de la MSA Provence Azur,

- de dédramatiser l'utilisation des téléservices,
- de présenter les solutions proposées à ceux qui n'ont pas Internet ou qui ne savent pas s'en servir,
- de faire le point sur la DSN.

## Bilan mutualiste 2015

### Fonder une vie mutualiste plus dynamique

**Renforcer le lien entre le terrain et la MSA en donnant une forte impulsion à la vie sur les territoires, tel est l'objectif principal de la mandature.**



Dans son discours, Guy Chiabrande, Premier Vice-Président de la MSA Provence Azur et Président de la Commission de la Vie Mutualiste, a rappelé les quatre axes de travail qui découlent de cette volonté :

- l'information des élus grâce en particulier à la création d'un espace qui leur est dédié

sur le site Internet de la MSA,

- la formation avec possibilité pour les Co-Présidents des échelons locaux de suivre les formations auparavant destinées aux seuls Administrateurs,
- l'écoute des besoins des territoires grâce aux remontées faites au sein des Comités Départementaux pléniers,
- le renforcement des actions

sur les territoires. Le projet de mandature fixe un cadre politique clair et connu de tous. Les délégués disposent d'outils et d'appuis techniques pour les aider dans la réalisation de leurs projets. Les conditions sont désormais favorables pour dynamiser la vie des échelons locaux.

## La MSA sur votre mobile

La nouvelle version de l'application «ma MSA & moi» est disponible en téléchargement depuis votre smartphone. Dotée d'une nouvelle ergonomie plus intuitive et d'un nouveau design, elle vous offre de nouvelles fonctionnalités pour faciliter vos démarches.



Pour répondre au mieux à vos besoins, l'application mobile MSA évolue. Vous pouvez désormais visualiser, télécharger et envoyer par mail vos décomptes de remboursements santé ainsi que votre attestation de droit maladie.

Simple, gratuite et sécurisée, «ma MSA & moi» vous permet également de :

- consulter à tout moment vos paiements : remboursements santé, prestations familiales, indemnités journalières, pension de retraite, prestations logement...
- suivre en direct l'actualité MSA,
- savoir si vous avez droit à une couverture santé complémentaire avec la simulation CMU-C ou l'Aide à la Complémentaire Santé (ACS).

La connexion à cette application mobile se fait avec les mêmes identifiant et mot de

passer que pour «Mon espace privé» sur le site Internet de votre MSA. Vous n'avez pas encore créé «Mon espace privé» ? Quelques clics suffisent ! Vous avez oublié ou perdu votre mot de passe ? «ma MSA & moi» vous permet d'en régénérer un nouveau.

**Pour télécharger l'application ma MSA & moi**

- Sur Google play : pour les téléphones de type Android (4.0 ou plus)



- Sur l'AppStore : pour les téléphones de type iPhone (iOS 7 +)



Pour en savoir plus : [www.msaprovence-azur.fr](http://www.msaprovence-azur.fr)

★ ★ ★ ★

**Mobile, Internet, téléphone, accueil en agence, votre MSA a le sens du service.**

## Site Internet MSA Provence Azur

## Un espace dédié aux élus

Le site Internet de la MSA Provence Azur s'enrichit d'un espace dédié aux délégués cantonaux. Cela répond à une forte demande d'information et à un besoin de créer une interface entre la MSA et le réseau de ses élus.



Exploitant, employeur de main-d'œuvre, salarié de l'agriculture, actif ou retraité, en tant que délégué MSA, vous êtes le relais entre la

MSA et ses adhérents. Cet espace est pour vous. Vous pouvez y accéder facilement sans mot de passe.

A partir de la page d'accueil (bandeau du haut), dans l'onglet «Vous êtes», le menu déroulant vous amène à la rubrique «Elu MSA».

Au travers de renseignements synthétiques et pratiques, d'accès libre et facile, tous les délégués peuvent avoir une vision exacte et actualisée

des actions menées sur les territoires.

Vous y trouverez aussi :  
- des renseignements sur les instances politiques dirigeantes, Conseil d'administration, Comités, Commissions, Comités départementaux, mais également sur les échelons locaux et leur gouvernance,  
- les coordonnées des référents du service Vie Mutualiste qui vous accompagnent dans votre rôle de relais entre

le terrain et les services du groupe MSA. Ils sont vos interlocuteurs privilégiés et incontournables. N'hésitez pas à faire appel à eux.

Les informations mises à votre disposition sont actualisées très régulièrement. Elles vous seront d'autant plus utiles dans l'accomplissement de votre mandat.

Cet espace est le vôtre. Utilisez-le !

## Information des élus

## Le livret de l'élu 2016 - 2020

Ce livret s'adresse à vous, nouveaux délégués cantonaux ou délégués réélus, afin de vous aider à exercer au mieux votre rôle d'élu(e) de la MSA Provence Azur. Il est le document de référence dont vous avez

besoin. Vous y trouverez nombre d'informations pratiques.

Ce livret vous apporte des informations sur l'organisation politique, administrative et territoriale de votre MSA.

Il vous donne des pistes pour l'animation de vos territoires.

Il a vocation aussi à faciliter les contacts entre vous. En effet, il contient de précieux renseignements sur vos homologues engagés au sein des 15 échelons locaux constitués en

Provence Azur.

Vous qui êtes des relais de proximité sur les territoires, ce document vous servira de guide et vous accompagnera tout au long de votre mandat pour mieux servir notre population agricole et rurale.

## La rapport d'activité 2015

## Rapport d'activité



Pierre Robin a innové en abandonnant le traditionnel vidéorama pour présenter l'activité 2015 de la MSA Provence Azur. Vie des services, chiffres et graphiques se trouvant présentés dans le rapport d'activité papier distribué en séance, le Directeur Général a recentré son discours sur les fondamentaux de la protection sociale agricole, après avoir évoqué les changements intervenus au sein des équipes dirigeantes.

### 2015, année charnière

Marquée par les élections MSA, par la mise en place d'un nouveau Conseil d'Administration et le renouvellement de plusieurs membres de la Direction, 2015 a été une année mouvementée. «Maintenant que l'équilibre est rétabli, la MSA est en ordre de marche pour faire face à ses nouveaux challenges».

### La MSA, formidable outil d'accompagnement social

La MSA est chargée d'une mission de service public : gérer la protection sociale obligatoire du monde agricole. En Provence Azur, ce sont plus de 217000 ressortissants qui, à un titre ou à un autre, dépendent de la MSA. Salariés, exploitants, employeurs, retraités... Ils n'ont pas les mêmes attentes, ils ne rencontrent pas les mêmes problématiques, pourtant la MSA est au service de tous. Pierre Robin a précisé que la population agricole en Provence

Azur était relativement stable, notamment grâce à l'emploi salarié, encore important compte tenu de l'orientation technico économique des exploitations.

**Des missions essentielles**  
Pierre Robin a présenté l'activité en 6 volets :

- Verser les prestations sociales Santé, Famille, Retraite (700 M€ en 2015)

- Recouvrer les cotisations des exploitants et employeurs agricoles (300 M€)

- Rendre un service de qualité aux adhérents :

- accueil téléphonique, accueil physique, courriers, échanges dématérialisés

- Prévenir les risques en matière de santé et de santé au travail

- Accompagner les plus fragiles : la MSA dispose de professionnels, de compétences, de dispositifs et de méthodes d'intervention adaptés.

- S'engager pour le monde rural «Il s'agit de positionner la MSA sur les territoires ruraux et faire valoir notre expertise et notre savoir-faire». L'Offre de Services sur les Territoires vient compléter les dispositifs de prestations légales et extra-

légales déjà proposés aux adhérents.

- Améliorer le fonctionnement de la MSA Provence Azur «Nous sommes observés, nous avons à améliorer nos résultats dans un environnement budgétaire contraint. Cela nécessite d'améliorer notre organisation et nos procédures.» L'avenir à 5 ans est tracé dans le projet d'entreprise qui fixe les objectifs et définit le projet collectif qui doit fédérer l'ensemble du personnel.

### Nos ressortissants en 2015



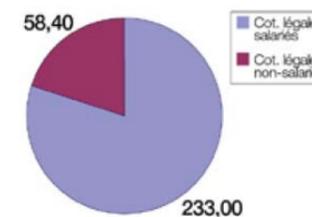
**217 133 ressortissants agricoles** soit **5,21 %** de la population des départements **06,13,83** dont **128 719 bénéficiaires de l'assurance maladie**

Population active : 51 788		Retraités : 144 330	
Chefs d'exploitations ou d'entreprises	12 164	Retraités non salariés	36 220
Collaborateurs d'exploitations	940	Retraités salariés	108 110
Cotisants solidaires	3 512		
Aides familiaux	147		
Établissements employeurs	7 780		
Salariés	27 245		

### Les cotisations et prestations en 2015

1 Milliard € de fonds sociaux gérés par la MSA		
291,4 M€ de cotisations	696,4 M€ de prestations légales	3,8 M€ de prestations extra-légales

Cotisations légales émises : 291,4 M€



Prestations légales versées : 696,4 M€

